



CONDITIONS DE RESERVATION

Modalités de réservation :

Lors de la réservation, le client accepte que les informations relatives à son identité ou permettant de le joindre, soient collectées à des fins commerciales et conservées pour une durée de trois ans sans nouvelles réservation de son fait.

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou louée.

Les mineurs non accompagnés de leurs tuteurs légaux ne seront pas acceptés dans le camping.

Les réservations peuvent être effectuées par téléphone, mail ou internet, mais elles ne seront confirmées qu'après le versement d'un acompte représentant 30 % du montant du séjour sous 15 jours après la prise de l'option de réservation ; passé ce délai, l'option sera annulée sans préavis et sans recours pour le client.

Dès réception de l'acompte, et en fonction des places disponibles, nous vous adresserons la confirmation de réservation.

Emplacements : Les arrivées se font à partir de 14h et les départs au plus tard à 11h45.

Pour toute départ non effectué à 12h entraînera la facturation d'une nuit supplémentaire.

Le nombre de participants est limité à 6 personnes (bébé inclus).

Pensez à vous munir d'une prise P17 (vente sur place possible, en fonction des stocks) et d'une rallonge.

Locations : Les arrivées se font à partir de 15h30 jusqu'à 18h (hors saison) et jusqu'à 19h (juillet – août).

Toute arrivée tardive doit être signalée à l'avance afin de prévoir l'organisation de votre arrivée.

En prenant possession de votre location, vous devrez effectuer l'inventaire et signaler, **au plus tard le lendemain**, les erreurs constatées.

Les départs se font entre 8h15 et 11h45 impérativement.

En cas d'arrivée tardive ou de départ avancé, les dates réservées seront dûes en totalité. La veille du départ, vous devrez avoir soldé tous les frais complémentaires liés au séjour.

Pour rappel, le forfait inclus le nombre de personnes (bébé inclus) prévu lors de la réservation, dans la limite de 6 places selon le mobile-home choisi ; si le nombre de personnes se présentant dépasse la capacité maximum de l'hébergement, le camping est en droit de leur refuser l'accès.

A votre arrivée, merci de prévoir une **caution ménage de 100€** (empreinte CB ou espèces) ; après contrôle de votre hébergement à votre départ, nous jugerons de l'état de propreté de votre location.

Si cette dernière est jugée satisfaisante, nous vous restituerons la caution ; dans le cas contraire, un forfait ménage sera retenu.

Vous avez la possibilité de souscrire au forfait ménage 48h avant votre départ, si vous le souhaitez.

Il est rappelé que les tentes et canadiennes ne sont pas autorisées sur les parcelles des locations.

IMPORTANT : Pensez à prévoir vos draps (140X190 pour grand lit et 90X190 pour les petits lits) et votre linge de toilette ainsi qu'un petit tapis de sortie de douche.

En cas d'annulation : Le propriétaire pourra également demander tout ou partie du solde du montant du séjour, selon les conditions suivantes :

- si l'annulation intervient **moins de 30 jours** avant la date prévue d'entrée dans les lieux : **50 % du solde**

- si l'annulation intervient **moins de 15 jours** avant la date prévue d'entrée dans les lieux : **75 % du solde**

- si l'annulation intervient moins de 7 jours avant la date prévue d'entrée dans les lieux : 100 % du solde

Modalités de règlement du solde du séjour : le solde de votre séjour votre figurant sur votre réservation est à régler au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée.

En absence de paiement dans ce délai, votre réservation sera automatiquement annulée.

Le règlement du solde devra s'effectuer de préférence ainsi qu'il suit :

- **A plus de 30 jours avant l'arrivée :** les campeurs et locataires pourront utiliser les modes de paiement suivant : chèque bancaire ; carte bancaire ; ANCV ; virement bancaire ou encore VAD

- **A moins de 30 jours avant l'arrivée :** seuls les règlements en carte bancaire seront acceptés.

A défaut de recevoir le règlement du solde dans les délais prévus, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation et de conserver, à titre de dommages et intérêts, les sommes déjà versées, les versements réalisés étant considérés comme des acomptes.

Pour tout envoi de chèques-vacances, nous vous conseillons de faire un envoi en recommandé en « valeur déclarée ». Dans le cas contraire, le camping décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol pendant l'acheminement de votre règlement.

Interruption de séjour et prestations non utilisées : Tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

Malgré le paiement de la totalité du séjour, sans nouvelles de la part du client (par email ou par LRAR) 48h après le début du séjour, l'hébergeur se réserve le droit de disposer de l'hébergement ou de l'emplacement.

Le client ne pourra alors prétendre à aucune indemnisation.

Aucun remboursement ou dédommagement ne saurait être pris en compte en cas de non utilisation d'un ou plusieurs services ou en cas de fermeture temporaire ou saisonnière d'un ou plusieurs services liée à un problème technique, climatique, administratif ou législatif.

Visiteurs : Après s'être présentés à la réception, les visiteurs peuvent être admis sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent.

L'accès est gratuit mais ne donne pas l'accès à la piscine du camping.

Leur véhicule devra en revanche rester à l'extérieur.

Toute infraction entraînera l'expulsion de son auteur.

Réclamation : En cas de réclamation, le client dispose d'un délai de 15 jours après la date de fin de séjour pour en faire part auprès du camping par courrier recommandé avec accusé réception. Le camping dispose d'un délai de 30 jours après réception de la réclamation pour y répondre. Si le client considère ne pas avoir obtenu de réponse satisfaisante de la part de du camping, il a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation dans un délai maximum d'un an à compter de la date de réclamation écrite adressée au camping.

En cas de non-résolution à l'amiable du litige, le client pourra saisir la juridiction compétente.

Droit à l'image : En ne cochant pas la case de refus présente sur le contrat, vous autorisez expressément et sans contrepartie d'aucune sorte de la part du camping à utiliser sur tout support les photographies de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises lors de votre séjour pour les besoins publicitaires du camping.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations vous concernant que vous pouvez exercer sur simple demande au camping.

Règlement intérieur (extraits) : Le règlement intérieur peut vous être fournis sur demande et est affiché à l'entrée du camping.

Le port du bracelet est obligatoire et doit être porté toute la durée du séjour ; il donne accès à la piscine et contribue à renforcer la sécurité dans le camping.

Le fait de séjourner sur le terrain de camping Le Navarre à VIAS implique l'acceptation des dispositions du présent règlement et l'engagement de s'y conformer.

Les conditions d'accès à la piscine sont indiqués à l'entrée ; tout manquement à une de ces obligations en interdira l'accès.

Le port de slip de bain est obligatoire, les shorts de bain et burkinis sont interdits.

Les chiens de 1ère et 2ème catégories sont interdits

Les chiens doivent être tatoués ou pucés, avoir leurs vaccins à jour et être tenus obligatoirement en laisse et être sortis pour faire leurs besoins. Il est interdit de laisser l'animal seul dans la location ou sur l'emplacement.

En cas d'infraction grave ou répétée au règlement intérieur et après mise en demeure par le gestionnaire de s'y conformer, celui-ci pourra résilier le contrat et **écourter son séjour, en ne procédant à aucun remboursement.**

A l'intérieur du terrain de camping, les véhicules doivent rouler à une vitesse limitée de 10km/h.

La circulation est autorisée de 7h30 à 23h00; en dehors de ces horaires, seul le passage piéton est autorisé en utilisant le code à 4 chiffres qui vous aura été remis le jour de votre arrivée.

Bon séjour à tous !!